Par la route de l'Ottawa, on aura à faire charroyer, le plus souvent, tous ces matériaux d'une distance considérable.

POPULATION.

La population des comtés par l'intérieur desquels on a en vue de faire passer les routes, exclusivement de la population de la Cité et de l'Isle de Montréal, ainsi que eelle de la Cité de Kingston, des comtés de Grenville, Leeds et Fronteuac, qui devraient être ajoutées à aucune des deux routes, est comme suit:

La route de l'Ottawa passe par le comté des Deux-Montagnes, dont la population est d'environ 28,791; ainsi que par le comté de Prescott et Russell, dont la population est de 13,883, faisant une population totale de 42,674 ames.

La route du St. Laurent passe par le comté de Vaudreuil, dont la population est de 18,271, ainsi que par les comtés de Glengarry, Stormont et Dundas, dont la population réunie est de 40,245, faisant une population totale de 58,516 ames; et faisant voir un surplus dans la population de la route du St. Laurent qui se monte à 15,912 personnes, qui retireraient des avantages du chemin, et qui se trouveraient directement intéressées à sa construction.

COUT DU CHEMIN.

Avant de donner le ealcul du coût d'aucune des routes, il est bon d'observer que l'estimé suivant n'est qu'approximatif.

Il est pour un chemin permanent et effectif, dont les ascendances ne devront en aucun cas, suivant mon opinion, excéder 30 pieds par mille, et qui pourra, comme on l'espère, couvrir tout le montant entier des dépenses.

J'estime le coût du chemin depuis Montréal à Kingston, par la route du St. Laurent, à £5025 courant par mille; ce montant embrassant non-seulement le eoût de construction mais aussi celui de la force motrice, et des fournitures néces-, saires au chemin, donnant pour coût total du chemin:

1623 milles à £5025 Courant£817,818 15	0
----------------------------------------	---

En adoptant la route de l'Ottawa, le coût du chemin serait comme suit :

177½ milles à £5025 Courant£S91,937 Ajoutez à cette somme le coût additionnel	10	0
des ponts que j'estime à	0	0